

# INSCRIPTIONS ECOLE MATERNELLE DE NONTRON

## Rentrée 2018/2019



**MAIRIE DE NONTRON**  
**Place Alfred Agard**

**Tous les jours du mois de Mai**  
**de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30**  
**sauf le mercredi**

En cas d'impossibilité de venir sur les créneaux horaires proposés, merci de bien vouloir prendre contact au 06.45.99.15.92

Merci de bien vouloir venir avec votre enfant ainsi que les documents suivants :

- livret de famille
- justificatif de domicile (- de 3 mois)
- dérogation pour enfant hors de Nontron
- carnet de santé
- pour les parents séparés, joindre le jugement du tribunal

Une fois le certificat obtenu de la Mairie, vous devez vous présenter à l'école Jean Rostand. Le directeur procédera à l'admission des nouveaux élèves pour la rentrée 2018/2019, le 14 Mai et le 28 Mai de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00, et le 24 Mai de 16h30 à 18h00.

## INSCRIPTIONS RESTAURATION SCOLAIRE

- Avis d'impôt 2017 sur les revenus de 2016 (les 2 déclarations pour les parents non mariés)
  - d'un RIB, pour bénéficier du prélèvement automatique
  - n° caf et attestation d'assurance scolaire

**★Pour plus de renseignements, veuillez contacter la Mairie (bureau des affaires scolaires) au 05.53.60.84.03 ou au 06.45.99.15.92**